



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil général

n° 67

mars 2015

SOMMAIRE

Le festival Chorus des Hauts-de-Seine p. 2-3

Les décisions départementales p. 4

Les travaux en cours p. 5

Élections des conseillers départementaux p. 6-7

La nutrition de l'enfant p. 9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics et emploi p. 12

CHIFFRE DU MOIS

46

soit le nombre de conseillers généraux qui seront élus lors des élections des 22 et 29 mars dans les vingt-trois cantons du département.

Charlie Winston, Rone ou encore Shaka Ponk sont attendus sur la scène du Dôme au festival Chorus des Hauts-de-Seine à La Défense.

Rendez-vous de printemps

Pour ce dernier numéro de la mandature, je ne vous parlerai pas des élections départementales, code électoral oblige, même si j'invite chacune et chacun d'entre vous à exercer son devoir démocratique les 22 et 29 mars prochains. Je me permets cependant, puisque l'événement n'est en rien politique, de vous inviter à participer au 27^e Chorus des Hauts-de-Seine organisé du 27 mars au 5 avril par le conseil général.

Ce festival consacré aux musiques actuelles est en effet de retour sur l'esplanade de La Défense et dans les salles partenaires des villes des Hauts-de-Seine. Après le succès, l'année dernière, de son nouveau format concentré sur dix jours et deux week-ends - vous étiez environ 51 000 spectateurs à vous être déplacés - Chorus 2015 propose de revivre une expérience similaire avec une programmation

éclectique de quelque 120 artistes couvrant tous les styles des musiques actuelles. Mais ce qui fait la particularité de Chorus des Hauts-de-Seine, c'est surtout l'attention portée aux artistes émergents, que ce soit les découvertes des « Midis » gratuits de La Défense ou le prix Chorus qui met en avant depuis sa première édition les nouveaux talents de la scène française et que nous dotons en aide professionnelle.

Enfin, le jeune public n'est pas oublié avec le Chorus des enfants qui propose une sélection de spectacles musicaux dédiés aux moins de douze ans à La Défense et dans les villes.

Patrick Devedjian

Député et président du conseil général des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Lundi 9 mars

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Jeudi 12 mars

Mipim Awards 2015 : prix du « Meilleur projet futur », la Cité musicale départementale de l'île Seguin à Boulogne en lice

Les 22 et 29 mars

1^{er} et 2^e tour des élections départementales

Du 27 mars au 5 avril

Le festival Chorus à La Défense et dans les vingt-sept villes partenaires des Hauts-de-Seine

Jeudi 2 avril

Élection du président du conseil départemental des Hauts-de-Seine





M en concert au Dôme à La Défense, lors de la 26^e édition du festival Chorus, le 6 avril 2014.

Du rock à l'électro au programme de Chorus

Pour sa 27^e édition, du 27 mars au 5 avril, le festival réinstalle son village et ses deux scènes couvertes sur l'esplanade de La Défense pour dix jours de musique.

Depuis trois ans, la programmation du festival Chorus des Hauts-de-Seine est plus marquée. Les propositions sont portées vers des artistes émergents qui ne se limitent pas au territoire et vers des têtes d'affiches dont la diffusion est plus rare en France. Les salles partenaires suivent cette dynamique. Cette vingt-septième édition accueille les musiques « urbaines » autour du hip-hop, de l'électro et de ses composantes ; les musiques rock/pop indépendantes ; les musiques du monde et celles issues de l'héritage afro-américain des 60's et 70's (soul, black music, R'n'B...).

Au village de La Défense

Le festival s'articule autour de deux temps forts sur les week-ends des 27 au 29 mars et 3 au 5 avril. Chaque soirée sera orientée vers une esthétique bien définie : rock et hip-hop pour le premier week-end, pop, musiques électroniques et reggae-dub pour le deuxième. Dès 16h30 (15h30 le dimanche) des concerts gratuits permettent de découvrir des artistes émergents (Sianna, Rich Aucoin & Encore!, Jeanne Added, etc.), dont certains issus des Hauts-de-Seine (Duskotem, Klarence Vertigo), côtoient des têtes d'affiches (Guillaume Perret, Georgio, Mina Tindle...). À partir de 19h (18h le dimanche) des soirées à prix accessibles réunissent des artistes « incontournables » : Charlie Winston, Feu! Chatterton et Ayo vendredi 27 mars ; Yousoupha, Joke et « Carriibbean Dandee Block Party présente Joey Starr & Nathy (Tüco) - Cut Killer - DJ Pone - B.A.G.A.R.R.E » samedi 28 mars ; Shaka Ponk dimanche 29 mars ; Ez3kiel et 2manyDJ's jeudi 2 avril ; La Roux vendredi 3 avril ; Rone samedi 4 avril ; Clinton Fearon et Asian Dub Foundation dimanche 5 avril... Et des jeunes

pushes comme Thylacine, Joke, Bigflo & Oli, Jambinai, Coely, Lizzo, Alo Wala, Kate Tempest. En semaine, les concerts du midi sont gratuits et se déroulent au Magic Mirror. Cette année, on retrouve entre autres Vianney, Madjo, Batida, Cabadzi, Push Up.

Dans vingt-sept villes partenaires

Le festival Chorus des Hauts-de-Seine c'est également une cinquantaine de concerts dans les salles partenaires des Hauts-de-Seine (MJC, théâtres, salles de musiques actuelles). Côté programmation : Grand Corps Malade le 27 mars à Gennevilliers ; Stephan Eicher le 28 mars à Clamart ; Miossec le 29 mars à Colombes ; Stacey Kent le 31 mars à Neuilly-sur-Seine ; Camelia Jordana le 2 avril à Bois-Colombes ; Thomas Fersen le 2 avril à Fontenay-aux-Roses ; Cats on Trees le 4 avril à Châtenay-Malabry ; Irma le 4 avril à Clichy-la-Garenne ; Goran Bregovic à Issy-les-Moulineaux ; Jeanne Cherhal à Malakoff ; Mademoiselle K à Villeneuve-la-Garenne.

Prix Chorus : trois soirées dédiées

Elephantz en 2010, Concrete Knives en 2011, Crane Angels en 2012, Schlauberg LF en 2013 et Feu! Chatterton en 2014 ont remporté le Prix Chorus. Cette année les *afterworks* en semaine disparaissent pour laisser la place à trois soirées entièrement dédiées à la sixième édition du prix Chorus. Le groupe lauréat perçoit une aide professionnelle de 15 000 € allouée par le Département. Les groupes sélectionnés sont Agua Roja (Pop) - Paris ; Alpes (Rock) - Nice ; Bloum (Pop/Électro) - Île-de-France ; Cotton Claw (Électro) - Besançon ; Nuit (Électro) - Le Havre ; Ropoporose (Rock) - Vendôme. À retenir le 31 mars

15 000 €

soit le montant de l'aide professionnelle perçue par le groupe lauréat du prix Chorus récompensé le 2 avril. 616 dossiers de candidature ont été déposés contre 489 en 2014.

2 000

places, c'est la capacité d'accueil du Dôme, scène implantée sur le parvis de La Défense. Le Magic Mirror (1 500 places) complète l'offre pour les concerts gratuits du midi.

120

artistes se produisent dans le cadre du festival Chorus au village de La Défense et dans les vingt-sept villes partenaires des Hauts-de-Seine.

(concerts de trois des groupes sélectionnés), le 1^{er} avril (concerts de trois des groupes sélectionnés) et le 2 avril (soirée du prix Chorus avec les concerts des six groupes sélectionnés et l'annonce du lauréat). La soirée s'ouvre par le concert d'Ez3kiel et se clôture avec 2manyDJs.

Le programme départemental d'actions artistiques

Le conseil général place au cœur du festival Chorus un programme d'actions artistiques favorisant la sensibilisation et la rencontre des publics, en lien étroit avec les partenaires du département : éducation culturelle et artistique avec les collégiens autour de « Radio Chorus » (rencontre avec des artistes et journalistes, ateliers de découverte de l'animation d'une radio musicale, concerts...) et du Coup de Cœur des collégiens du prix Chorus ; ateliers d'écriture et scéniques avec Alexis HK à Asnières et Billie Brelok à Nanterre ; rencontres professionnelles pour les artistes émergents des Hauts-de-Seine, etc.

Le site dédié : chorus.hauts-de-seine.net

Chorus des enfants

Le festival Chorus propose aux jeunes publics une sélection de dix-sept spectacles musicaux dédiés aux 2/12 ans.

À La Défense, des rendez-vous sont proposés aux familles les samedi et dimanche à 14h30. Cette année, le public pourra découvrir « Radio Minus Sound System » de Gangpol & Mit, « Niet Popov » de David Sire et Pierre Caillot, « Pierre et le Loup et le jazz » par le Keystone Big Band, « Wanted Joe Dassin ! » avec Ben Ricour, Laurent Madiot et Cheveu...

Dans douze villes du département, l'actualité musicale sera également à l'honneur avec treize spectacles : Pascal Ayerbe, JereM et Xavier Bravin, The Wackids, André Minvielle, La Féline, Soul Béton, Pascal Péroteau, Alain Schneider, Sophie Forte...

Billetterie en ligne sur chorus.hauts-de-seine.net, au 01 47 74 64 64 ou dans les points de vente habituels Fnac, Digitick, Tickenet... Sur place au Village du festival à La Défense à partir du 26 mars.

twitter.com/festivalchorus
facebook.com/lefestivalchorus



Christian Dupuy

Groupe Majorité départementale (UMP)
www.elus-majorite92.com

COUP D'ENVOI DU 27^e FESTIVAL CHORUS

Devant le succès de l'édition 2014, le conseil général des Hauts-de-Seine en intensifie la dynamique en 2015 autour de trois idées fortes. Mettre à la portée de tous des concerts variés, de qualité, avec de grandes têtes d'affiche, par des tarifs attractifs et des accès gratuits. Permettre à des publics toujours plus diversifiés de vivre l'expérience d'un festival au cœur de La Défense, mais aussi dans 27 villes du Département. Encourager la création par le prix Chorus, révélateur de nouveaux talents.



Jean-Loup Metton

Groupe Majorité départementale (UDI)
www.elus-majorite92.com

CHORUS 92, LES HAUTS-DE-SEINE EN MUSIQUE PENDANT 10 JOURS

Des « midis » gratuits au Magic Mirror de La Défense, des soirées à des tarifs attractifs dans 27 villes partenaires, une programmation variée avec plus de 120 artistes représentant toutes les musiques, la révélation de nouveaux talents avec le prix Chorus doté de 15 000 € pour aider le lauréat à débiter sa carrière artistique et un Chorus spécial enfants, cette nouvelle édition organisée par le Département permettra cette année encore de rendre la musique accessible à tous. En 2014, le festival avait attiré plus de 51 000 spectateurs, un record à battre cette année.



Vincent Gazeilles

Groupe PS, Europe Écologie, Les Verts
www.ps92.com

QUAND LE SPECTACLE CACHE LA FORÊT

Pendant que l'on parle de Chorus, des dossiers critiquables passent en catimini. Le Département a validé la disparition de quatre hectares de forêt pour créer le site de remisage et maintenance des tramways de la future ligne Antony-Clamart alors qu'un autre site est disponible à 300 m sur la zone d'activité du Plessis-Robinson. Je fus le seul élu à refuser ce projet. Pour que les oiseaux aussi puissent chanter dans le département, les écologistes demandent des transports en commun ET des espaces boisés.



Patrick Alexanian

Groupe communiste et citoyen
www.groupe-communiste92.org

POUR UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Si le festival Chorus est une bonne initiative, la majorité UMP/UDI n'a toujours pas de politique ambitieuse pour réduire la ségrégation sociale et culturelle de notre département. C'est pourquoi le groupe communiste et citoyen propose de créer un Pass culturel pour les 16-25 ans et les personnes à faibles revenus (gratuité des musées, etc.), de maintenir les subventions à toutes les associations culturelles qu'elles aient un rayonnement local, départemental ou national, un développement culturel équilibré de Nord au Sud du « 92 ».

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer sur la rubrique « Votre collectivité ».

COMMISSION PERMANENTE 09.02.15

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15.54 Marché n° 14385 relatif à la fourniture et pose d'un habillage de façades en métal déployé pour la mise en place de plantes grimpantes - Autorisation de signer le protocole transactionnel entre le Département et la société Slam Métallerie.

15.76 Autorisation de signer le marché de prestations de conseil juridique et de représentation en droit public et de représentation en droit de la commande publique pour le Département des Hauts-de-Seine.

HABITAT

15.45 Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements sociaux pour étudiants - Gennevilliers.

15.75 Attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Gennevilliers - Courbevoie.

15.46 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Clichy-la-Garenne - Gennevilliers.

15.55 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile - Attribution de huit concours financiers.

POLITIQUE DE LA VILLE

15.69 Commune de Vaucresson - Approbation du contrat de développement Département-Ville - Attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

15.70 Commune de Puteaux - Approbation du contrat de développement Département-Ville - Attribution des subventions de fonctionnement.

15.73 Commune de Châtenay-Malabry - Conclusion d'un avenant n° 1 au contrat de développement Département-Ville - Attribution des subventions de fonctionnement correspondantes au titre de 2015.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

15.35 Subventions de fonctionnement 2015 en matière de sécurité routière.

15.64 Approbation d'une convention relative à la réalisation d'un audit technique du pont aqueduc reliant la ville de Colombes à la ville d'Argenteuil - RD 106.

15.71 Classement de la rue des Entrepreneurs et de l'avenue Kléber à Colombes dans le domaine public routier départemental.

15.36 Autorisation de signer le marché de construction d'un collecteur D 2000 sous l'avenue de la Division-Leclerc à Châtenay-Malabry préalablement à l'opération du tramway Antony (Croix de Berny) - Clamart (Place du Garde).

15.37 Prorogation du contrat particulier Région-Département 2009-2013 - Approbation de l'avenant n° 2.

15.38 Réalisation du tramway T10 Croix de Berny (Antony) - Place du Garde (Clamart) : validation des dossiers de schéma de principe et d'enquêtes publiques - Autorisation d'engager les procédures

d'enquêtes publiques.

15.52 Tramway T10 entre Croix de Berny (Antony) et Place du Garde (Clamart) - Approbation de la convention de financement des études d'avant-projet.

15.66 Prolongement du tramway T1 d'Asnières-Gennevilliers Les Courtilles au tramway T2 à Colombes Asnières-sur-Seine et Bois-Colombes - Déclaration d'intérêt général du projet.

15.43 Aménagement de la RD 989 - Acquisition de six parcelles à Meudon et abrogation d'une délibération de la commission permanente.

15.57 Route Départementale 989 - Acquisition d'une parcelle 179 avenue de Verdun à Meudon dans le cadre d'une procédure de bien vacant et prise en charge des frais de procédure par le Département.

EAU ET ASSAINISSEMENT

15.39 Dispositif individuel de rétention des eaux pluviales chez un particulier - Concours financier pour la maîtrise des eaux pluviales.

15.40 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et le CNRS relative à la déviation du réseau d'assainissement départemental dans le cadre d'un projet immobilier sur la commune de Meudon.

15.65 Convention relative au financement d'une étude prospective sur les consommations d'eau.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

15.47 Conventions de parrainage dans le cadre de l'événement « Chorus 2015 ».

15.48 Chorus 2015 : aides aux villes et autres organismes.

15.49 Convention de dépôt d'œuvres de la société Chateaubriand au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand.

15.50 Convention de partenariat avec l'association « À Suivre » dans le cadre de l'opération Paris face cachée.

15.51 Albert-Kahn, musée et jardin départementaux : mise à disposition de reproductions d'œuvres conservées ou produites par le Département des Hauts-de-Seine.

AFFAIRES SCOLAIRES

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

15.42 Attribution de logements dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

15.67 Cession du mobilier du centre départemental de documentation pédagogique.

PATRIMOINE

15.33 Autorisation de procéder à la cession de véhicules du garage départemental.

15.34 Cession de biens divers provenant des archives départementales.

15.53 Convention de passage sur la voie privée de la zone industrielle « Les Régniers » à Villeneuve-la-Garenne.

15.61 Cession à la commune d'Antony d'une emprise de 276 m² environ située 19 avenue Lavoisier et d'une emprise de 474 m² environ située rue Pierre-Gilles-de-Genne à Antony.

15.62 Déclassement et cession d'un terrain situé 6 rue Jeanne-d'Arc à Issy-les-Moulineaux.

15.63 Déclassement du domaine public et cession de trois pavillons situés rue de la Porte-Jaune à Saint-Cloud.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

15.59 Autorisation de signer la convention de partenariat en matière de diffusion de données partenariales sur la plateforme Open Data du Département avec l'Université Paris-Ouest Nanterre - La Défense.

15.60 Conception, développement et maintenance des applications numériques du Département des Hauts-de-Seine.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15.44 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes.

AFFAIRES SOCIALES

FAMILLE AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

15.72 Fourniture de vaccins pour le compte du Département des Hauts-de-Seine.

PERSONNELS

15.56 Subventions départementales de fonctionnement - Secteur Ressources Humaines.

15.68 Résiliation de la convention de mise à disposition du centre aéré du domaine du Haras de Jardy.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

15.58 Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bièvre - Avis sur le projet de Sage.

FINANCES

15.74 Abrogation de la délibération du 19 novembre 2004 et octroi d'une garantie départementale pour un prêt ayant financé un foyer de 33 logements au Plessis-Robinson.

SPORTS - JEUNESSE

15.41 Subventions aux clubs sportifs pour l'organisation de stages pour les jeunes licenciés.

LES RAPPORTS ADOPTÉS LE 9 MARS SERONT PUBLIÉS DANS LA LETTRE BLEUE D'AVRIL

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET/RAPPORTS

Les principaux travaux

du mois de mars sur la voirie et dans les parcs départementaux



Suite des travaux de réfection des berges de Seine.

Antony - Sceaux - Bourg-la-Reine

Aménagement de la RD 920 :

- > avenue de la Division-Leclerc, entre la rue Germaine et l'avenue Gabriel-Péri. Durée prévisionnelle des travaux de vingt mois.
- > avenue du Général-Leclerc entre le carrefour de la Duchesse-du-Maine et la place de la Libération. Durée prévisionnelle des travaux de dix-huit mois.

Bourg-la-Reine

Création d'un aménagement cyclable sur la RD 74 rue de Fontenay. Les travaux débutent en février pour une durée prévisionnelle de huit mois.

Fontenay-aux-Roses

Rénovation de l'éclairage public de la RD 67 avenue Lombart. Durée prévisionnelle des travaux de cinq mois.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7 : quai du Président-Roosevelt et quai de la-Bataille-de-Stalingrad, réaménagement et réhabilitation de la station de pompage de

crue ; aménagement des berges de Seine. Les travaux se poursuivent jusqu'en juin 2017.

> RD 7 : réalisation des travaux de requalification de la voie entre la Place de la Résistance et la rue Savignac, dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux de cette section durent vingt-six mois.

Nanterre

Entre le pont de Bezons et à la limite avec la ville de Rueil-Malmaison : confortement et revégétalisation des berges. Travaux jusqu'en juillet 2016.

Saint-Cloud

> Domaine national et parc du Pré Saint-Jean. Réhabilitation du collecteur du ru de Vaucresson. Emprises des travaux localisées au niveau des regards, à l'avancement jusqu'en juin 2015.

> Rénovation de l'éclairage public de la RD 907 rue Pasteur, section comprise entre la rue de la Porte-Jaune (RD 180) et la place Magenta. Les travaux ont débuté en décembre 2014 pour une durée prévisionnelle de sept mois.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.net/travaux



Élections des conseillers départementaux les 22 et 29 mars

Les Hauts-de-Seine passent de quarante-cinq à vingt-trois cantons. Un des nombreux changements de ces départementales...

Finies les « cantonales », on parle désormais d'élections départementales. Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux sont devenus les conseillers départementaux élus pour six ans et renouvelés dans leur intégralité. Le conseil général évolue donc en conseil départemental à compter du 1^{er} avril. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 dans les Hauts-de-Seine seront donc remplacés en mars par quarante-six conseillers départementaux. Ils se présentent en binôme, obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Mode de scrutin et parité

Au premier tour, les électeurs choisissent l'un de ces binômes. Si l'un des binômes a plus de 50 % des voix (et plus de 25 % des inscrits), il est élu pour six ans et siègera à l'assemblée départementale. Si aucun des binômes n'a obtenu 50 % des voix, il y a un second tour. Les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des inscrits peuvent y participer (ou les deux premiers en voix si un seul ou aucun binôme n'atteint ces 12,5 %).

Les binômes élus pour chaque canton éliront le 2 avril le président du conseil général pour six ans.

Que fait le Département ?

Créé le 1^{er} janvier 1968, en application de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne, les Hauts-de-Seine sont le plus petit département de la petite couronne parisienne,

mais également le plus peuplé. Il a une superficie de 176 km² pour une population de près de 1,6 million d'habitants. Le conseil départemental exerce ses responsabilités en matière d'action sociale et sanitaire (aide sociale à l'enfance, aide aux handicapés et aux personnes âgées, insertion sociale et professionnelle avec les bénéficiaires du RSA, aide au logement social), d'aménagement de l'espace et de l'équipement (routes, espaces verts), d'éducation, culture et patrimoine (construction, reconstruction et extension des collèges, gestion et entretien des archives et des musées départementaux) et d'actions économiques (aides aux entreprises...). Le Département peut aller au-delà de ses obligations légales en matière de lutte contre l'insécurité ou en apportant son soutien financier aux grands projets de transports en commun (métro et tramways). Néanmoins, ses compétences pourraient évoluer en fonction de l'examen en cours des textes au Parlement (Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)).

2

comme le binôme femme/homme qui sera élu par les électeurs lors des deux tours.

6

ans. Les conseillers départementaux ne sont plus renouvelés par moitié tous les trois ans mais en intégralité pour six ans.

23

cantons dans les Hauts-de-Seine après le redécoupage de la carte électorale qui en comptait initialement quarante-cinq.

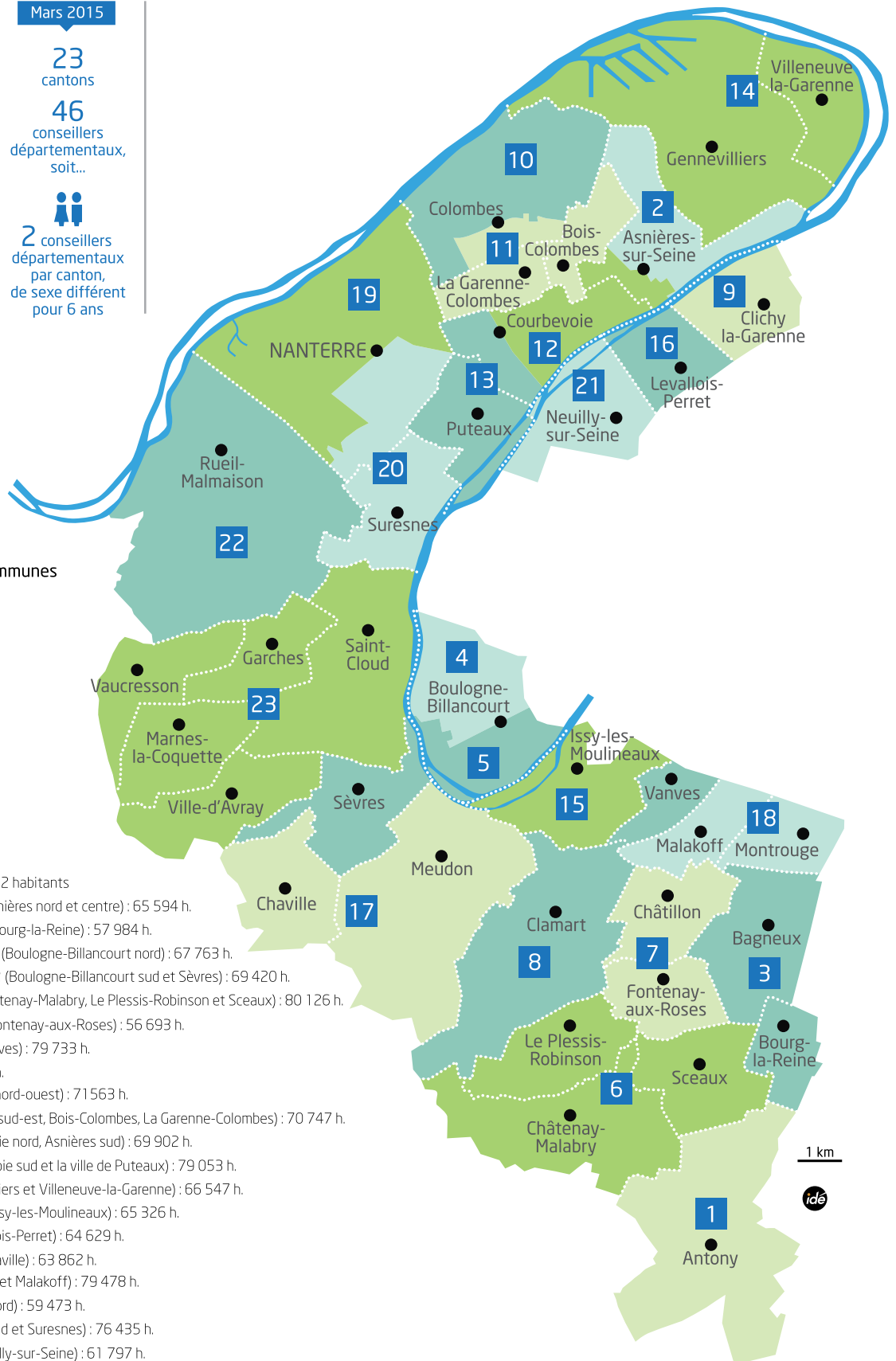
En direct sur www.hauts-de-seine.net
Tous les résultats des élections départementales des 22 et 29 mars en ligne et sur smartphone. L'élection du président du conseil général aura lieu le jeudi 2 avril.

Les nouvelles limites des cantons

Avant
45 cantons
45 conseillers généraux

Mars 2015
23 cantons
46 conseillers départementaux, soit...
2 conseillers départementaux par canton, de sexe différent pour 6 ans

----- Limites de communes
● Commune
x Canton



- 1 Antony (Antony) : 62 012 habitants
- 2 Asnières-sur-Seine (Asnières nord et centre) : 65 594 h.
- 3 Bagneux (Bagneux et Bourg-la-Reine) : 57 984 h.
- 4 Boulogne-Billancourt-1 (Boulogne-Billancourt nord) : 67 763 h.
- 5 Boulogne-Billancourt-2 (Boulogne-Billancourt sud et Sèvres) : 69 420 h.
- 6 Châtenay-Malabry (Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux) : 80 126 h.
- 7 Châtillon (Châtillon et Fontenay-aux-Roses) : 56 693 h.
- 8 Clamart (Clamart et Vanves) : 79 733 h.
- 9 Clichy (Clichy) : 58 916 h.
- 10 Colombes-1 (Colombes nord-ouest) : 71 563 h.
- 11 Colombes-2 (Colombes sud-est, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes) : 70 747 h.
- 12 Courbevoie-1 (Courbevoie nord, Asnières sud) : 69 902 h.
- 13 Courbevoie-2 (Courbevoie sud et la ville de Puteaux) : 79 053 h.
- 14 Gennevilliers (Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne) : 66 547 h.
- 15 Issy-les-Moulineaux (Issy-les-Moulineaux) : 65 326 h.
- 16 Levallois-Perret (Levallois-Perret) : 64 629 h.
- 17 Meudon (Meudon et Chaville) : 63 862 h.
- 18 Montrouge (Montrouge et Malakoff) : 79 478 h.
- 19 Nanterre-1 (Nanterre nord) : 59 473 h.
- 20 Nanterre-2 (Nanterre sud et Suresnes) : 76 435 h.
- 21 Neuilly-sur-Seine (Neuilly-sur-Seine) : 61 797 h.
- 22 Rueil-Malmaison (Rueil-Malmaison) : 79 855 h.
- 23 Saint-Cloud (Saint-Cloud, Garches, Ville-d'Avray, Vaucresson, Marnes-la-Coquette) : 68 316 h.

(Données chiffrées provenant du Panorama de l'économie des Hauts-de-Seine 2013-2014 - Source Insee, recensement de la population en 2011)

27 mars
05 avril
2015



Pôle Communication - Conseil général des Hauts-de-Seine - Licences : 2-1063000 - 3-1063010 - © M. L. L. - janvier 2015 - 08

FESTIVAL
CHORUS
DES HAUTS-DE-SEINE

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

#CHORUS2015

-  lefestivalchorus
-  @festivalchorus
-  Festival Chorus
-  @festivalchorus

chorus.hauts-de-seine.net



tsugi **TECHNIKART** in**ROCKuptibles**



Defacto
Établissement public de gestion
de quatre entreprises de la Défense



Quelle nutrition pour l'enfant ?

Questions de famille aborde le thème de l'alimentation du jeune enfant jusqu'à six ans.



Depuis septembre 2011, le conseil général propose sur son site internet, www.hauts-de-seine.net, un rendez-vous dédié à des sujets de société en lien avec l'action sociale départementale. Questions de famille a été créé pour apporter des réponses aux grandes questions que se pose le public. Le dispositif participe ainsi à la prévention des difficultés sociales et fait connaître la principale compétence du Département qui représente 60 % de son budget. La nutrition de l'enfant est abordée à travers les interrogations courantes que sont l'allaitement, le rythme des repas, la quantité et la qualité des aliments, le manque ou le trop d'appétit, etc. Pourquoi mon bébé pleure-t-il après avoir été nourri ? Comment faire apprécier les fruits et légumes à mon enfant qui n'aime que les frites et les desserts sucrés ? À partir de quand dois-je m'inquiéter des rondeurs de mon petit dernier ? Comment gérer la diversification alimentaire pour mon nouveau-né ?

Le professeur Patrick Tounian, chef du service de nutrition et gastro-entérologie pédiatrique à l'hôpital Trousseau à Paris, Laurence Haurat, psychologue nutritionniste, et les professionnels de la PMI d'Issy-les-Moulineaux répondent à ces questions. Pour Patrick Tounian « *les principes d'une alimentation saine et équilibrée sont extrêmement simples, il faut que l'enfant consomme du fer deux fois par jour, du calcium avec trois produits laitiers par jour, du poisson une à deux fois par semaine et enfin un ou deux légumes/fruits par jour.* » Laurence Haurat, quant à elle, aborde notamment le temps du repas : « *le moment doit être privilégié,*

calme, sans conflit, un plaisir partagé entre parents et enfants. »

Questions de famille propose également un diaporama mettant en évidence l'évolution du corps depuis cinquante ans en rapport avec l'évolution de l'alimentation. Un reportage vidéo en PMI montre les problèmes que peuvent avoir les parents et les réponses apportées par les professionnels de santé. Enfin, une infographie sur les dix moments clés de la nutrition de l'enfant et des ressources documentaires complète l'ensemble.

Sur www.hauts-de-seine.net, rubrique solidarités, puis Questions de famille, le service propose la possibilité d'interroger directement des spécialistes par messagerie. Des experts du conseil général répondent sous 48 h. Questions de famille reviendra ensuite au mois d'avril sur le thème de l'autisme.

La PMI en chiffres

Santé, nutrition, dépistage précoce des troubles visuels, suivi des prématurés, consultations de puériculture, accompagnement de la grossesse, carrefours allaitement..., autant de services proposés dans les soixante-quatre centres de protection maternelle et infantile. La PMI c'est 24 616 naissances, 40 036 entretiens par des puéricultrices, 52 107 pesées d'enfants, 79 673 consultations de prévention auprès de 25 583 enfants (Chiffres 2013/2014).

Appel à projets ESS



Le 11 février, le conseil départemental de l'économie sociale et solidaire a auditionné neuf nouveaux porteurs de projets.

Cette audition s'est déroulée dans le cadre d'un appel à projets d'économie sociale et solidaire (ESS) opérationnel toute l'année, sans limite de dépôt de candidature. Les dossiers retenus seront soumis au vote de l'assemblée départementale le 9 mars. L'appel à projets s'adresse aux personnes morales qui pourront réaliser des actions participant au développement socio-économique local tout en respectant les principes de l'ESS. Il vise à faire émerger, accompagner et valoriser des projets innovants, caractérisés par une dynamique partenariale sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Le Département peut financer jusqu'à 150 000 € chacun des projets lauréats, soit jusqu'à 50 % du budget de fonctionnement du projet dans la limite de 100 000 € et 80 % du budget d'investissement dans la limite de 50 000 €.

La fiche de pré-candidature est à compléter sur www.hauts-de-seine.net rubrique économie.

EOLE met le cap à l'Ouest

Déclaré d'utilité publique début 2013, le chantier du prolongement du RER E doit être lancé en 2015.

Les travaux préparatoires du prolongement du RER E (EOLE) vers l'Ouest via La Défense vont commencer. En amont des gros chantiers, il s'agit, notamment, de dévier les réseaux, conforter des ouvrages existants et préparer les futurs chantiers. En parallèle sera lancé la construction de gares souterraines, notamment au Cnit La Défense où EOLE permettra à terme de « soulager » la ligne A surchargée.

Les bénéfices d'EOLE pour des centaines de milliers de Franciliens sont en effet importants : une réduction des temps de trajet et meilleure accessibilité à de grands bassins d'emploi comme La Défense - qui ne sera plus qu'à 48 minutes de Roissy-Charles-de-Gaulle - et le Mantois. Aux heures de pointe, ce sont plus de 6 000 places par heure qui seront disponibles pour les usagers. Par ailleurs, Réseau Ferré de France affiche 30 000 emplois directs créés par le chantier, 30 000 emplois indirects et 20 000 emplois induits par le projet EOLE.

Le site internet www.rer-eole.fr permet d'activer l'effet EOLE en mesurant en ligne l'impact d'EOLE prolongé sur son quotidien.

Aide aux victimes d'infractions pénales

L'association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales (Adavip92) gère le dispositif Assistance Victimes des Hauts-de-Seine.

Ce dispositif propose une aide gratuite et confidentielle aux victimes de violences conjugales, agressions, viols, accidents de la route, cambriolages ou de toute autre infraction pénale. Assistance Victimes des Hauts-de-Seine informe les victimes sur l'organisation de la justice, la procédure après la plainte ; l'aide juridictionnelle, les droits à être indemnisé ; le rôle d'un avocat, d'une compagnie d'assurance, apporte une aide psychologique... L'association intervient dans les commissariats avec des permanences juridiques et des travailleurs sociaux, avec le service d'aide aux victimes en urgence Savu92, auprès de Femmes victimes de violences (FVV92). Un numéro disponible : 01 47 21 66 66.

Au titre de l'année 2015, le Département alloue une subvention de fonctionnement de 684 409 € à l'Adavip Hauts-de-Seine. Tous les renseignements sur www.adavip92.org

Prolongement du T1 à Colombes

Suite à l'enquête publique qui s'est tenue de septembre à octobre 2014 et à l'avis favorable de la Commission d'enquête, le conseil général et le conseil du STIF déclarent l'intérêt général du projet de prolongement du tramway T1 d'Asnières-sur-Seine à Colombes.

D'ici fin 2018, le T1 desservira le carrefour des Quatre-Routes à Asnières-sur-Seine. À l'horizon 2023, l'extension complète jusqu'à Colombes représentera 6,4 kilomètres de trajet parcourus en une vingtaine de minutes par plus de 60 000 voyageurs par jour.

La maîtrise d'ouvrage des travaux a été confiée par le Stif conjointement au Département des Hauts-de-Seine et à la RATP. Cette nouvelle liaison permettra aux voyageurs de se déplacer entre les villes de Colombes, Bois-Colombes et Asnières-sur-Seine, et entre toutes les villes desservies par les lignes actuelles de tramway T1 et T2. La ligne de tramway T1 sera également en correspondance directe avec le métro ligne 13 aux Courtilles, avec la ligne J à la gare « Le Stade » à Colombes.

Plus d'informations sur www.t1ouest.fr



T10 : le schéma de principe validé

L'assemblée départementale a approuvé le 9 février le contenu du schéma de principe et des dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire relatifs au projet de tramway T10 Croix-de-Berny (Antony) - Place du Garde (Clamart). Des études avant-projet peuvent commencer.

Le rapport a été approuvé par l'ensemble des trois groupes politiques. Seul le conseiller général Europe Écologie Les Verts, Vincent Gazeilles a voté contre.

MIPIM Awards : votez pour la Cité musicale



La Cité musicale départementale de l'île Seguin est finaliste du concours international d'immobilier MIPIM Awards 2015 dans la catégorie « Meilleur projet futur ».

Le lauréat du Prix du public sera révélé lors de la cérémonie prévue le 12 mars dans l'auditorium du Palais des Festivals et des Congrès à Cannes.

Les votes sont ouverts jusqu'au 9 mars sur le site www.mipimawards.com/mipimawards2015/online-voting

Le Département des Hauts-de-Seine participera au MIPIM du 10 au 13 mars, sur le stand C12 A5 au cœur de l'espace Paris Région.

Projets culturels : dépôt des dossiers avant le 15 avril

Le Département soutient le développement de la pratique amateur en aidant les établissements d'enseignement artistique proposant des projets qui s'inscrivent dans les axes du schéma départemental.

Qui peut en bénéficier ? Comment faire votre demande ? Toutes les informations sur www.hauts-de-seine.net rubrique Votre collectivité et Les dispositifs culture.

Le schéma départemental des enseignements artistiques, voté en assemblée départementale en juin 2012 pour la période 2012-2015, s'articule autour de quatre axes : structuration de l'offre sur le territoire ; accessibilité ; mise en réseau des établissements d'enseignement avec les lieux et partenaires culturels du territoire ; accompagnement des pratiques amateurs. Les dossiers sont à déposer avant le 15 avril.

Aussi, dans le cadre de sa politique de développement des musiques actuelles, des dispositifs d'aides aux projets remplaceront le plan rock au printemps 2015. Toutes les informations pratiques et les formulaires en ligne seront disponibles fin mars 2015.

Rando pour tous au départ de Sceaux

Le 12 avril, le Comité départemental de randonnée pédestre des Hauts-de-Seine (CDRP92) et le Comité départemental du tourisme (CDT92), avec le concours du Département, de la mairie d'Antony et du club AVF Antony organise une manifestation pédestre gratuite ouverte à tous. Cinq parcours pédestres sont proposés avec un départ au parc de Sceaux : 19 km, 13 km, 10 km Marche Nordique, 5 km et 3 km Rando-Santé. L'arrivée aura lieu à Antony.

Les randonnées seront encadrées par des animateurs confirmés.

Inscription recommandée sur www.rando92.fr ou au 01 41 08 05 21 / 06 80 53 62 9

Déploiement terminé pour l'ENC

Le conseil général a achevé la généralisation du programme ENC Hauts-de-Seine (Environnement numérique des collèges), fin février, avec le déploiement des infrastructures et matériels au collège Les Renardières de Courbevoie.

Le programme ENC propose un environnement numérique de travail (ENT) sécurisé, soutenu par une infrastructure solide avec des équipements innovants. Il est mis en place dans les collèges publics en concertation avec l'Éducation nationale. Ce système d'information et de ressources numériques concerne 150 000 utilisateurs potentiels mettant en réseau l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les élèves et leurs familles.

Les accès au portail ENT ont atteint un million de visites mensuelles depuis le mois de mars 2014. Le pic de fréquentation a été enregistré en novembre 2014 avec 1 242 000 visites (mois des conseils de classe du premier trimestre). En janvier 2015, 1 175 621 visites ont été mesurées, soit une hausse de 29 % par rapport à janvier 2014. La fréquentation de l'ENT des Hauts-de-Seine est nettement au-dessus des moyennes nationales.

Tous les collèges vont disposer dorénavant d'un réseau local avec notamment internet dans toutes les salles de classe. 10 000 ordinateurs ont été installés dans les collèges. En moyenne, un collège dispose d'un poste par salle de classe, d'un écran d'affichage d'information dynamique et de deux ou trois classes nomades ou salles multimédia. Les collèges disposent d'un dispositif d'assistance externalisé avec un serveur vocal interactif pour accéder aux différents niveaux de support, des interventions techniques de proximité planifiées toutes les 6 semaines et une campagne d'évolution de parc annuelle.

Enfin, le Département a équipé les collèges Jean-Macé à Suresnes, Jean-Moulin à Chaville et Jean-Jaurès à Clichy en tablettes numériques : 2 malles de 16 tablettes avec un logiciel de gestion de la classe.



Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

■ Le Département des Hauts-de-Seine prévoit de lancer en 2015 des marchés liés à la fourniture de prestations et d'équipements informatiques.

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors de la réunion d'information du 16 avril à 15h à l'hôtel du Département à Nanterre. Les entreprises pourront échanger avec la Direction de la Commande Publique ainsi que la Direction des Systèmes d'Information.

Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.net/reunions-fournisseurs jusqu'au 13 avril 2015 (deux participants maximum par entreprise).

Le présent avis d'intervention d'achat est destiné à informer, dans un objectif de transparence et dans le respect de l'égalité de traitement, tout opérateur intéressé avant le lancement d'avis d'appel public à la concurrence.

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.net et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un médecin de secteur

Au sein de la Direction PMI/PE du Pôle Solidarités, sous la hiérarchie du médecin chef du service territorial de PMI ou d'un coordonnateur, vous exercerez les missions de PMI conformément à la réglementation et aux orientations du Département.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de Docteur en médecine et êtes inscrit à l'Ordre des médecins. Vous disposez de connaissances en PMI, tout particulièrement en protection de l'enfance. Connaissance des missions médico-psycho-sociales. Sens de la rigueur et de l'organisation, capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse et aptitude reconnue au travail en équipe.

Réf:CA.12.179 - Poste basé à Villeneuve-la-Garenne

■ Un chargé de projet Finances Publiques

Au sein de la Direction Prospective, Études et Financement du Pôle Finances, vous contribuez à accompagner les évolutions du système d'information finances et apportez des solutions répondant aux besoins des utilisateurs (directions métiers, en particulier) au sein d'une équipe de dix collaborateurs.

Profil : vous disposez de solides connaissances financières et vous maîtrisez les processus et les outils de la comptabilité publique. Vous avez un goût prononcé pour le travail en équipe et en transversalité. Connaissances en conduite de projets transversaux souhaitées particulièrement sur les évolutions d'outils informatiques « métier ».

Réf: PF.13.527 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil général - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines, Modernisation et Logistique Service Emploi-Effectifs 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction :** Virginie Rapin

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos :** CG92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)

www.hauts-de-seine.net

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner
gratuitement à *La Lettre bleue*,
écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

